Image not found or type unknown

Déclaration d'impôts après mariage

Par **antoine92**, le **30/05/2008** à **12:23**

Bonjour,

Mon épouse et moi nous sommes mariés en juillet 2007. Ma femme vivait à l'étranger jusqu'au mariage et n'a pas travaillé en France pour l'année 2007.
Comment procéder pour la déclaration de revenus de notre foyer fiscal ?
Dois-je remplir une première déclaration pour moi même jusqu'au mariage et une seconde post mariage mentionnant le changement de statut, sans pour autant rajouter de source de revenu ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés